



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Collège PABLO PICASSO

32, Rue du Pont Neuf

91160 SAULX LES CHARTREUX

Tél : 01 64 48 86 26

Fax : 01 69 34 35 90

<http://www.clg-picasso-saulx.ac-versailles.fr/>

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 septembre 2016

Ce conseil d'administration a été précédé d'une commission permanente à 17h15.

Le quorum étant atteint, (21/30) la séance est ouverte à 18h03 par Monsieur le Principal.

Etaient présents :

M. BEAUFRERE, Principal / Mme HILLION, Principal-adjoint / M. PASSANT, Directeur SEGPA / M. JARROUSSE, Gestionnaire / Mme LOZACH, CPE

Mmes GIQUEL, TRIQUET, THOREAU, SCHOUMSKY, VILLAUME et M. REHEL, RIELLAND personnels d'enseignement et d'éducation

M. METAYER personnel technique

Mmes CADORET, DANIEL, MANGIN, SEIGNEUR et M. CHAUVETEAU, DIGOUT, PADIOLEAU parents d'élèves

Mme GELOT Vice-présidente du Conseil départemental et Maire de Longjumeau

Mme GENTIL Municipalité de Saulx-Les-Chartreux

M. KOUADRI Municipalité de Longjumeau

Excusé : Monsieur BAZILE Maire de Saulx-Les-Chartreux. Monsieur PONS Conseiller départemental

Invité : Mme COUTE parent invité

L'ordre du jour est présenté.

Les procès verbaux des Conseils d'administrations du 14 avril et du 30 juin 2016 sont approuvés à l'unanimité.

*Les parents d'élèves signalent une erreur dans le règlement intérieur reproduit dans le carnet de liaison "1.5 Ponctualité - 3 retards non justifiés par période semi-trimestrielle sont sanctionnés par une heure de récupération".*

### 1) Point sur la rentrée 2016/2017

Une très grande implication des équipes techniques, administratives et de vie scolaire pendant l'été pour préparer la rentrée a permis d'être opérationnels dès le 1er septembre. Les enseignants étaient nommés à l'exception de 12 heures en mathématiques et 9 heures en physique-chimie. En français et en espagnol il s'agissait d'absences. La situation a été régulée dès le 19 septembre à l'exception de la physique-chimie. Un protocole de remplacement sera mis en œuvre par les deux enseignants titulaires de physique-chimie à compter du lundi 03 octobre. Les emplois du temps définitifs ont été installés le lundi 19 septembre. Les effectifs de rentrée sont de 763 élèves au total répartis sur 25 classes (6 classes de 6<sup>ème</sup>, 6 classes de 5<sup>ème</sup>, 6 classes de 4<sup>ème</sup>, 7 classes de 3<sup>ème</sup>) et 3 classes de SEGPA. Il y a 43 élèves en SEGPA et 12 en classe ULIS 4. 713 élèves sont demi-pensionnaires soit 94% des élèves. 68 élèves déjeunent le mercredi.

Les élèves bénéficient des nouveaux horaires et des nouveaux programmes d'enseignements induits par la mise en œuvre de la Réforme du collège. Les réunions de rentrée pour les parents de 6e & 3e le 15 septembre et de 5e & 4e le 26 septembre ont rencontré un vif succès. Dès le lundi 03 octobre, des ateliers (clubs, aide personnalisée, association sportive, cdi) seront proposés pendant la pause méridienne.

Arrivée de Mme GENTIL à 18h18

## 2) Bilan pédagogique 2015/2016

Le bilan pédagogique 2015/2016 prend en compte et analyse les résultats et les effets des projets et des actions conduits au cours de l'année scolaire écoulée. Il a été réalisé après la rentrée de septembre 2016, sur le regroupement de documents divers par le chef d'établissement nouvellement nommé.

86,26% des élèves sont admis au DNB et 57,86% obtiennent une mention.

129 élèves entrent en 2<sup>nde</sup> GT, 50 élèves entrent en 2<sup>nde</sup> PRO, 2 élèves entrent en CAP et 4 élèves doublent.

38% des élèves présents obtiennent le CFG.

Il est à noter que 100% des élèves de 3<sup>ème</sup> obtiennent une orientation construite et choisie. Les nombreux projets et actions conduites complètent les enseignements et témoignent d'une grande vitalité pédagogique. (cf. le power-point présenté)

Arrivée de M. DIGOUT à 18h30

<b>Délibération 2016 - 01</b>	<b>Présents : 24</b>	<b>Votants : 23</b>	<b>Pour : 22</b>	<b>Abs : 1</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

## 3) Bilan des actions Mieux Se Former au Collège 2015/2016

Les actions réalisées pour Mieux Se Former au Collège en 2015/2016 sont présentées par le gestionnaire. L'ensemble des projets menés par le collège a été subventionné par le Conseil départemental pour un montant total de 18 297,50 euros. Le reliquat s'élève à 1 278,50 euros puisque la dotation totale s'élevait à 19 576,00 euros. (voir tableau joint)

<b>Délibération 2016 - 02</b>	<b>Présents : 24</b>	<b>Votants : 23</b>	<b>Pour : 23</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

## 4) ODE Collège 2016/2017

Le dispositif MSFC devient ODE « Offre de Découverte Educative » en cette rentrée 2016. Les actions inscrites pour ODE en 2016/2017 sont présentées par le gestionnaire. L'ensemble des 20 projets proposés par le collège et subventionné par le Conseil départemental s'élève à un montant total de 17 779,00 euros. (voir tableau joint)

<b>Délibération 2016 - 03</b>	<b>Présents : 24</b>	<b>Votants :</b>	<b>Pour :</b>	<b>Abs :</b>	<b>Contre :</b>
-------------------------------	----------------------	------------------	---------------	--------------	-----------------

## 5) Stage d'observation du milieu de l'entreprise pour les élèves de 3<sup>ème</sup>

Une séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Elle a pour objectif de « sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation ».

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> la période est fixée du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2016 inclus.

La convention de stage est présentée au Conseil d'administration. Elle devra être signée en 3 exemplaires par l'entreprise d'accueil, les parents, l'élève puis le chef d'établissement.

Les élèves qui n'auront pas 14 ans avant le 16 décembre 2016 devront effectuer une demande de dérogation auprès de Monsieur le Principal. Pour les éventuelles demandes de stages à l'étranger et en province les parents se rapprocheront du secrétariat de Direction. La situation internationale et les réserves des autorités nous invitent à la plus grande prudence.

Pour les élèves de SEGPA les périodes de stages sont fixées de la manière suivante :

3<sup>ème</sup> (3 x 2 semaines) 1) du 21 novembre au 03 décembre 2016 - 2) du 06 au 17 mars 2017 - 3) du 19 au 30 juin 2017

4<sup>ème</sup> (3 x 1 semaine) 1) du 16 au 20 janvier 2017 - 2) du 24 au 28 avril 2016 - 3) du 19 au 23 juin 2017

La convention de stage sera complétée au verso par les informations suivantes : jours et horaires détaillés, objectifs et conseils pour le parcours de formation.

<b>Délibération 2016 - 04</b>	<b>Présents : 24</b>	<b>Votants : 23</b>	<b>Pour : 23</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

*Départ de Mme GELOT à 19h04*

#### **6) Séjour en Allemagne pour les élèves de 4<sup>ème</sup> 2**

Le projet de séjour en Allemagne, à Ausburg près de Munich en Bavière, de la classe de 4<sup>ème</sup> 2 du lundi 05 décembre au soir au samedi 10 décembre au matin est présenté aux membres du conseil d'administration. Projet de découverte de la civilisation allemande et plus particulièrement de la tradition des marchés de Noël. Découverte de la Bavière.

Voyage en car privé et hébergement collectif auprès de « familles-hôtes » avec pension complète.

Madame BADONE est désignée mandataire du séjour.

<b>Délibération 2016 - 05</b>	<b>Présents : 23</b>	<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 22</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 460 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 500,00 euros.

<b>Délibération 2016 - 06</b>	<b>Présents : 23</b>	<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 22</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Monsieur le Principal demande l'autorisation de percevoir un don du FSE dans la comptabilité du collège d'un montant de 10 euros par élève. Ce don fera suite à des actions péri-éducatives.

<b>Délibération 2016 - 07</b>	<b>Présents : 23</b>	<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 22</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **7) Attribution des logements de fonction 2016-2017**

L'attribution des logements de fonction est présentée. (cf. document)

<b>Délibération 2016 - 08</b>	<b>Présents : 23</b>	<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Abs : 8</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **8) Concession de logement à titre précaire et révocable**

Une concession de logement à titre précaire et révocable prendra effet du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 au bénéfice de Mme CLEMENT qui occupe les fonctions d'AVS au collège, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 390,00 euros plus un paiement des charges locatives sur appel de l'agent comptable.

<b>Délibération 2016 - 09</b>	<b>Présents : 23</b>	<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 21</b>	<b>Abs : 1</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### **15) Informations travaux et entretien**

Durant l'été des travaux ont été réalisés à l'infirmerie (modification des toilettes et agrandissement de l'espace). La cage de l'ascenseur de l'externat 3 a été construite. Il reste à poser l'ascenseur. Les toilettes ont été modifiées et rendues accessibles. Les vestiaires et sanitaires de l'atelier de SEGPA seront finalisés pendant les vacances de Toussaint. Du nouveau mobilier de technologie a été acheté et installé.

### **16) Informations transports scolaires**

La modification des horaires d'entrées et de la pause méridienne suite au conseil d'administration du 30 juin, entraînent des répercussions sur le schéma de transport du STIF. Les premières modifications ont été impulsées le 30 août. Les effets sur l'arrivée des élèves sont jugulés mais il convient de permettre aux élèves de voyager dans des conditions sécuritaires et non stressantes. Un tableau des retards de la quinzaine est présenté. Depuis le 05 septembre, les élèves en retard se voient délivrés un billet d'accès en cours dès le portail pour être le plus rapidement en classe. D'une manière exceptionnelle les retards oscillent entre 5 et 10 minutes sur la première heure de cours. *(Un tableau des retards imputables au transport collectif est projeté)*

*Les parents d'élèves et les élus communaux et territoriaux doivent s'entendre pour réaliser une action commune auprès des transporteurs. Cette démarche s'inscrira dans le schéma de transport du STIF. L'objectif est apaisé le trajet des élèves et de le rendre plus sécurisé.*

### **17) Parcours d'aide en faveur des élèves**

Afin d'aider les élèves qui présentent une difficulté temporaire ou durable dans leurs apprentissages ou leur vie au collège, des dispositifs sont mis en œuvre :

- **Projet d'Accueil Individualisé,**
- **Plan d'Accompagnement Personnalisé,**
- **Projet Personnalisé de Scolarisation.**
- **Demande d'aménagement aux épreuves du DNB**
- **Programme Personnalisé de Réussite Educative,**

Une cible de présentation des dispositifs est projetée.

Pour les PAP et les aménagements aux épreuves du DNB, les demandes de dossiers sont à faire auprès du secrétariat de Direction. Les familles transmettent les éléments attendus, sous pli confidentiel, à l'attention du Médecin scolaire. Les équipes pédagogiques renseignent un volet pédagogique qui est transmis au Médecin scolaire. L'avis final est rendu par des recommandations ou préconisations formulées par le Médecin scolaire. Le Principal est chargé de la validation finale, de l'information aux familles, de la mise en œuvre des aménagements. Pour toute question, les familles peuvent contacter Madame HILLION (Chef d'établissement adjoint) ou le secrétariat de Direction.

Pour les PAI les demandes sont à réaliser auprès de Madame BEAUCHET, Infirmière scolaire.

Pour les PPS vous devez prendre contact avec Madame NOLLET, Référente de scolarité.

## Informations diverses

Le Principal informe les membres du Conseil d'administration des dates d'ouverture du collège durant les petits congés 2016/2017 : 20 et 21 octobre 2016, 19 et 20 décembre 2016, 06 et 07 février 2017, 03 et 04 avril 2017.

Le bilan de gestion a eu lieu le mardi 27 septembre auprès des Services Départementaux de l'Education Nationale. La dotation globale pour le collège est de 804,5 heures répartie en 736,30 Heures Postes, 51,70 Heures Supplémentaires Annuelles et 16,5 Indemnités pour Missions Particulières. Pour la SEGPA la dotation globale est de 103,5 heures répartie en 96 Heures Postes et 7,5 Heures Supplémentaires.

Le collège a obtenu une dotation éducative complémentaire de 0,5 AED portant l'ensemble des personnels à 6,5 ETP en vie scolaire.

Un projet culturel pour l'ensemble des élèves de 3<sup>e</sup> en partenariat avec la structure culturelle Animakt de Saulx-Les-Chartreux a été déposé auprès du Rectorat de Versailles.

Le collège a reconduit l'opération Collège au cinéma pour une classe de 6e, 5e, 4e, 3e et les classes de SEGPA.

Un projet de subvention d'un Club de Développement Durable est en cours de finalisation auprès de Conseil Départemental.

Le collège est retenu pour le Plan numérique avec la mise en œuvre des tablettes pour tous les 5<sup>ème</sup>.

La classe de 6<sup>e</sup>1 a effectué un séjour à Chamarande du 19 au 23 septembre.

Les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> SEGPA ont séjourné à Chamarande du 26 au 28 septembre.

Les élections au Conseil d'administration seront organisées la semaine du 03 au 07 octobre pour les élèves, le jeudi 06 octobre pour les personnels et le vendredi 07 octobre de 15h30 à 19h30 pour les parents d'élèves. Le vote par correspondance pour les personnels et les parents est possible.

Les manuels de français, mathématiques, histoire-géographie éducation morale et civique, de langues vivantes ont été remplacés dans le cadre de la Réforme du collège. Tous les nouveaux manuels ont été livrés au début septembre. Quelques manuels en réassort sont encore en commande. Plus de 95% des manuels sont distribués aux élèves. Il est fondamental de rappeler qu'il faut impérativement couvrir les manuels et en prendre soin. Cette dotation a un coût de 40 000 euros. Les anciens manuels seront récupérés en semaine 41 au bénéfice de l'UNICEF France.

Le cross des 6e du collège sera organisé le mercredi 19 octobre au matin.

La reprise des activités de l'Association Sportive ont eu lieu depuis la mi-septembre. Les activités proposées sont : Hand-ball, Escalade, Sport partagé et Futsal.

Le Conseil d'administration pour installer les élus 2016/2017 aura lieu le lundi 17 octobre 2016 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

